



Code de conduite des fournisseurs

Table des matières

Introduction	03
Qui sommes-nous ?	04
Pourquoi ce code ?	04
Quelles sont nos convictions ?	05
Quelles sont nos attentes à votre égard ?	06
Comment pouvons-nous vous aider ?	07
Faire entendre sa voix	07
Valorisation de nos employés, de nos communautés et de l'environnement	08
Travailler avec intégrité	11
Protection des actifs, informations et intérêts	15
Se conformer aux lois et aux contrats applicables	17
Glossaire des termes utilisés	19

Introduction

Chez JLL, nous reconnaissons que vous, nos fournisseurs partenaires, êtes au cœur de notre capacité à proposer des services immobiliers commerciaux de classe mondiale. En effet, notre croissance au fil des années est due en grande partie à votre contribution. Dans ce Code, nous vous expliquons comment cette collaboration fructueuse peut continuer, en veillant à ce que vous répondiez à nos attentes en matière d'éthique et de normes environnementales, sociales et de gouvernance minimales.

Merci pour le travail que vous faites et le service professionnel que vous rendez à JLL et à nos clients.



Peter Downie
*Directeur général exécutif,
Work Dynamics, JLL*

Qui sommes-nous ?

Depuis plus de 250 ans, nous sommes au cœur de l'immobilier, apportant une réflexion et des perspectives diverses aux investisseurs et aux entreprises du monde entier, guidés par notre objectif de façonner l'avenir de l'immobilier pour un monde meilleur.

Cet objectif est à la base de tout ce que nous faisons : nos connaissances nous servent à dynamiser les activités de nos clients, soutenir leur main-d'œuvre et aider les communautés à prospérer. Nous utilisons nos compétences, notre technologie et nos données pour alimenter des bâtiments plus intelligents et plus durables, et aidons nos clients à développer des stratégies et à poursuivre des investissements qui offrent une valeur à long terme et une croissance durable.

Pourquoi ce Code : objectif et portée

L'équipe de JLL ne se limite pas à nos employés : elle s'étend à tous les fournisseurs partenaires qui nous aident à tenir notre promesse envers nos clients. Nous avons élaboré ce Code pour vous, nos fournisseurs partenaires, afin de définir notre conduite commerciale et nos attentes éthiques à votre égard ainsi qu'envers vos employés, mandataires et sous-traitants (collectivement les « Fournisseurs partenaires »).

Tous les Fournisseurs partenaires doivent se conformer au présent Code lorsqu'ils exercent leurs activités pour JLL ou en son nom. Nos attentes en matière de conformité incluent la mise en œuvre de politiques, de procédures et de formations ainsi que la prise de mesures préventives et correctives pour éviter et corriger les lacunes.



Quelles sont nos convictions ?

Trois valeurs fondamentales façonnent notre culture et définissent qui nous sommes : le travail d'équipe, l'éthique et l'excellence. Ces valeurs sous-tendent notre engagement envers nos clients, envers nos communautés et les uns envers les autres. Elles fournissent une direction à tout ce que nous faisons.



Nous croyons au travail d'équipe : nous travaillons main dans la main pour réussir.

En formant une seule équipe, nous atteignons nos objectifs communs et partageons nos réussites mutuelles. Nous nous unissons dans différentes zones géographiques et entreprises pour constituer des équipes de classe mondiale proposant des services de premier ordre.



Nous croyons à l'éthique : nous agissons de manière honnête et responsable.

Les pratiques commerciales éthiques guident nos actes et définissent notre identité et notre conduite. Nous agissons avec honnêteté et intégrité pour instaurer la confiance et favoriser des relations inclusives, responsables et durables.



Nous croyons en l'excellence : nous nous efforçons d'être exceptionnels.

Nous souhaitons nous développer et cherchons à toujours mieux faire pour nos clients et pour nous-mêmes. C'est pourquoi nous nous engageons à atteindre l'excellence et à toujours rechercher des moyens nouveaux et innovants pour atteindre nos objectifs.



Quelles sont nos attentes à votre égard ?

Les valeurs, les paroles et les actions créent la culture. Chez JLL, nous adhérons à nos valeurs et nous nous tenons aux normes les plus élevées et attendons de nos Fournisseurs partenaires qu'ils adhèrent aux mêmes normes. Cette attente implique ce qui suit :

Valorisation de nos employés, de nos communautés et de l'environnement

- Priorité accordée à la santé, à la sécurité et au bien-être
- Promotion de la diversité et de l'inclusion et développement des capacités des employés
- Respect des droits humains et traitement de toute personne avec dignité, respect et équité
- Recherche de la durabilité et souci de l'environnement dans nos activités

Travailler avec intégrité

- Agir avec intégrité pour éviter toutes les formes de pots-de-vin et de corruption
- Concurrence équitable pour les activités de JLL
- Éviter les délits d'initiés
- Respecter les sanctions commerciales et les contrôles à l'exportation
- Identifier, divulguer et gérer les conflits d'intérêts
- Réduire au maximum le blanchiment d'argent et la criminalité financière.

Se conformer à ces politiques JLL concernant les fournisseurs et les codes industriels cités :

- [Code de conduite de l'Alliance des entreprises responsables](#)
- Politique [mondiale de sourcing et d'approvisionnement durables de JLL](#)

Protection des actifs, informations et intérêts

- Protéger la propriété physique et intellectuelle de JLL et du client et maintenir la confidentialité
- Respecter le droit à la vie privée des individus et protéger les informations personnelles
- Agir dans le meilleur intérêt de JLL et de nos clients
- Se conformer à toutes les lois concernant les contributions politiques et le lobbying

Se conformer aux lois et aux contrats applicables

- Respecter toutes les lois applicables
- Coopérer à toutes les enquêtes et/ou audits initiés par ou au nom de JLL ou de notre client
- Notifier les violations de la loi ou de votre contrat à JLL
- Obtention et maintien des licences appropriées
- Comprendre et respecter les obligations contractuelles

Comment pouvons-nous vous aider ?

Notre collaboration avec vous est basée sur la confiance que nous plaçons dans les biens/services que vous fournissez et dans votre intégrité. Mais en affaires, nous comprenons que les choses ne sont pas toujours simples. Si vous avez des préoccupations concernant ce Code ou si vous souhaitez discuter plus en détails de nos exigences, veuillez contacter votre représentant JLL. Nous souhaitons travailler avec vous et établir une relation mutuellement bénéfique.

Faire entendre sa voix

Si vous avez une préoccupation en matière d'éthique ou si vous soupçonnez une violation de ce Code, de nos politiques ou de la loi, veuillez en parler afin que nous puissions prendre des mesures pour résoudre le problème. Nous vous encourageons à travailler en collaboration avec votre contact JLL principal pour résoudre toute préoccupation ; mais si vous n'êtes pas à l'aise à l'idée de parler directement avec quelqu'un de JLL, vous pouvez appeler notre service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere ou utiliser notre outil de signalement en ligne, les deux sont gérés par une société indépendante et permettent de signaler des problèmes de manière confidentielle. Ils sont disponibles 24h/24 et 7j/7 dans plus de 165 langues et dans la plupart des pays, vous pouvez choisir de rester anonyme.

La politique de dénonciation et de non-représailles de JLL détaille notre engagement en faveur de la transparence, la manière de signaler un cas suspect et le processus que nous suivons pour gérer un cas. JLL ne tolérera aucune représailles contre une personne qui soulève une préoccupation ou signale une éventuelle violation du présent Code.

Vous devez :

- vous assurer que vos employés et autres parties prenantes sont conscients qu'ils peuvent faire part de leurs préoccupations et savent comment le faire
- vous assurer que personne n'exerce de représailles contre vos employés s'ils soulèvent une préoccupation ou déposent une réclamation, coopèrent à une enquête ou refusent de faire quelque chose qui enfreint ce Code ou la loi.



Valorisation de nos employés, de nos communautés et de l'environnement

Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur de tout ce que nous faisons chez JLL. Rien ne remplace la priorité que nous accordons à la sécurité et au bien-être des personnes et la garantie de lieux de travail sûrs et sains.

Vous devez :

- suivre toutes les politiques, règles et obligations de JLL et du client en matière de santé et de sécurité (y compris [la politique mondiale de JLL en matière de santé, de sécurité et d'environnement](#)) et respecter toutes les lois applicables en matière de santé et de sécurité
- effectuer une évaluation compétente d'identification des dangers et des risques pour le site concerné avant de fournir des services ou de livrer des marchandises à JLL ou à notre client
- développer et mettre en œuvre des processus et des procédures pour garantir que vous fournissez tous les services ou biens d'une manière qui n'expose aucune personne ni aucun bien à des blessures corporelles, à la mort ou à des dommages matériels.
- enquêter immédiatement sur tous les incidents survenus sur un site de JLL ou du client qui entraînent des blessures graves ou très graves, la mort ou des dommages environnementaux, et en informer JLL
- mettre en œuvre des procédures pour corriger les circonstances ayant entraîné des blessures graves ou très graves, la mort ou des dommages environnementaux sur un site de JLL ou du client
- vous assurer que vos employés sont dûment qualifiés, agréés et formés pour fournir des services ou des biens en toute sécurité, et fournir à JLL les preuves appropriées sur demande



Diversité, équité et inclusion

Nous pensons qu'une culture diversifiée et inclusive est une culture dans laquelle chacun réussit. C'est pourquoi nous nous engageons à créer une culture d'appartenance dans laquelle nous accueillons tout le monde et où nous respectons et valorisons chacun. Traiter tout le monde avec respect et de manière non discriminatoire constitue une partie importante de notre propre code d'éthique et nous attendons de nos Fournisseurs partenaires qu'ils partagent cet engagement.

Vous devez :

- éviter toute discrimination à l'égard de quiconque au sein de votre personnel ou de toute personne avec laquelle vous travaillez
- vous conformer à toutes les exigences législatives relatives à la discrimination
- traiter les gens avec amabilité, courtoisie et politesse
- assurer l'égalité des chances et prendre des décisions d'embauche pleinement conformes au droit du travail
- adopter l'inclusivité et défendre de larges perspectives pour améliorer vos relations avec toutes les parties prenantes
- explorer les opportunités commerciales pour engager et développer des relations commerciales avec des petites entreprises, des entreprises locales et divers fournisseurs dans votre chaîne d'approvisionnement.



Droits humains et travail forcé

JLL est un ardent défenseur des droits humains tels qu'énoncés dans la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#). Nous respectons et protégeons les droits humains de chacun, sans discrimination. Nous ne tolérerons aucune violation des droits humains, quelle qu'elle soit, dans nos opérations ou dans notre chaîne d'approvisionnement.

Vous devez :

- respecter notre [Politique en matière de droits humains](#) ;
- garantir que vous :
 - êtes capable d'identifier les violations des droits éthiques et humains
 - enquêtez sur toute violation potentielle des droits humains en temps opportun
 - corrigez immédiatement toute violation fondée des droits humains
 - tenez JLL pleinement informée de toutes les violations potentielles et fondées des droits de l'homme
- n'employez pas d'enfants et obtenez le consentement préalable de JLL avant d'embaucher toute personne de moins de 16 ans.
- n'autorisez aucun type de travail forcé (y compris l'esclavage moderne, le travail pénitentiaire, le travail en servitude et le travail sous contrat) dans vos opérations et à tous les niveaux de votre chaîne d'approvisionnement
- êtes disposé et capable de répondre aux demandes d'informations de JLL pour répondre à nos exigences législatives en matière de divulgation

Conditions de travail

Il est important que nous traitions toutes les personnes de manière équitable, avec respect et dignité au travail. Vous devez enquêter sur toute allégation de comportement inapproprié ou de violation du droit du travail et prendre les mesures appropriées.

Vous devez :

- garantir que vos employés traitent les autres de manière professionnelle, respectueuse et équitable
- mettre en œuvre des politiques et des procédures pour identifier et protéger les employés contre le harcèlement et l'intimidation
- vous conformer aux exigences législatives minimales en matière de rémunération, de congés (y compris pour maladie/invalidité et vacances), d'heures de travail maximales et de périodes de repos, de conditions d'emploi et de cessation d'emploi.
- autoriser, et en aucun cas restreindre, la liberté des employés d'adhérer, de ne pas adhérer ou de quitter un syndicat ou une association de travailleurs

Achats durables

Pour nous aider à atteindre notre objectif, nous collaborons avec nos parties prenantes pour générer un changement impactant et durable. Nous y parvenons en intégrant la durabilité dans tout ce que nous faisons. En tant que fournisseur partenaire de JLL, nous attendons de vous que vous contribuez à toutes les initiatives pertinentes de JLL et du client visant à gérer les risques liés au développement durable et à améliorer les performances en matière de développement durable. Si vous ne savez pas comment améliorer vos pratiques de développement durable, veuillez nous contacter.

Vous devez :

- vous conformer aux lois applicables en matière de durabilité environnementale
- réduire activement l'empreinte carbone de vos produits ou services et proposer des options économes en énergie et en ressources
- prouver la résilience climatique de vos opérations, biens et services
- réduire les déchets et les impacts sur le cycle de vie de votre produit ou service
- manipuler et éliminer les déchets dangereux de manière responsable
- rapporter, sur demande, les données pertinentes pour les objectifs scientifiques de JLL
- fixer vos propres objectifs de durabilité ou de réduction des émissions de carbone



Travailler avec intégrité

Se préserver de la corruption

Nous ne donnons ni n'acceptons de pots-de-vin en aucune circonstance, peu importe l'endroit où nous opérons. Il n'y a pas d'exceptions, quelles que soient la culture locale ou les pratiques du marché. La corruption nuit à nos clients et à nos partenaires commerciaux, compromet la confiance sur le marché et nuit à nos communautés.

Vous devez :

- ne devez pas promettre, offrir ou payer quoi que ce soit de valeur (y compris des cadeaux, des marques d'hospitalité, des dons de bienfaisance, des voyages ou un emploi) à quiconque (y compris un employé, un client ou un Fournisseur partenaire de JLL ou encore un représentant du gouvernement) pour influencer l'action ou la décision de l'autre partie dans le but de promouvoir les intérêts commerciaux de JLL ou d'obtenir un avantage indu
- devez mettre en œuvre des politiques et des procédures efficaces pour prévenir la corruption réelle ou perçue (y compris des politiques interdisant d'offrir ou d'accepter des pots-de-vin ou d'autres incitations pour sécuriser des affaires ou influencer une décision)
- devez respecter toutes les lois anticorruption applicables partout où vous faites des affaires
- ne devez pas effectuer de paiements de « facilitation » (également appelés « pots-de-vin » ou « commissions occultes ») pour accélérer les processus gouvernementaux ou sécuriser le travail du gouvernement, même si cela est considéré comme une pratique commerciale normale
- devez effectuer des contrôles de diligence raisonnable à l'égard des tiers avec lesquels vous travaillez pour vous assurer que vous collaborez uniquement avec des partenaires commerciaux qui ne se livrent pas à des pots-de-vin ou à des actes de corruption
- ne devez pas accepter d'arrangements, de commissions, de droits ou de rabais cachés destinés à garantir des affaires ou à influencer une décision ou à fournir un avantage commercial indu
- devez informer immédiatement JLL si quelqu'un vous propose ou vous demande un pot-de-vin



Concurrence loyale

Nous traitons équitablement nos clients, Fournisseurs partenaires, concurrents et employés et attendons de nos Fournisseurs partenaires qu'ils fassent de même. Cela implique de respecter les processus d'appel d'offres et d'éviter les arrangements qui limitent la concurrence, comme la collaboration avec des concurrents sur les prix ou la répartition des marchés.

Vous devez :

- devez respecter les lois antitrust et de concurrence loyale applicables
- devez traiter équitablement avec JLL et nos clients, ainsi qu'avec vos fournisseurs, concurrents et employés
- devez vous abstenir de toute manipulation, dissimulation, dénigrement, abus d'informations privilégiées, fausse déclaration de faits importants ou toute autre pratique déloyale visant à profiter d'autrui
- devez réaliser uniquement un marketing et une publicité précis et véridiques
- devez respecter les processus d'appel d'offres
- devez respecter la confidentialité et les droits de propriété intellectuelle d'autrui et ne devez pas utiliser d'informations confidentielles appartenant à un concurrent ou à un tiers sans autorisation
- ne devez pas utiliser les informations confidentielles ou la propriété intellectuelle de JLL ou du client à des fins non liées à JLL
- devez respecter la confidentialité, même lorsque vous n'êtes plus un Fournisseur partenaire de JLL.

Confidentialité

Au cours de votre relation avec JLL et nos clients, vous recevrez des informations qui peuvent être commercialement sensibles ou non accessibles au public. Ces informations peuvent s'étendre à l'existence d'une transaction, aux parties impliquées dans cette transaction et aux délais liés à cette transaction. Il est essentiel que vous préserviez la confidentialité de ces informations.

Vous devez :

- devez mettre en œuvre des politiques et des procédures pour identifier et maintenir la confidentialité des informations
- devez uniquement divulguer des informations confidentielles :
 - aux personnes au sein de votre organisation ayant besoin de connaître les informations, et seulement après avoir signé un accord de non-divulgence
 - à des tiers si la loi le prévoit, à condition que vous en informiez d'abord JLL et que vous lui donniez une opportunité raisonnable de répondre à la demande de divulgation ou de la contester
 - pour lesquelles vous pouvez établir qu'elles étaient en votre possession, ou qu'elles sont entrées en votre possession ultérieurement, sans violation de vos obligations de confidentialité
- devez informer immédiatement JLL ou le client si vous soupçonnez une divulgation non autorisée d'informations confidentielles
- devez respecter les droits de propriété intellectuelle et les informations confidentielles d'autrui et ne devez pas utiliser des informations confidentielles de tiers ou des supports protégés par des droits d'auteur tels que des logiciels, codes sources, informations de location ou images sans autorisation
- ne devez pas utiliser d'actifs, de ressources ou d'informations confidentielles de JLL ou du client pour des activités ou des gains personnels
- ne devez pas identifier une entreprise comme cliente de JLL à moins que vous n'y soyez autorisé et partager des informations confidentielles sur JLL ou nos clients sur les réseaux sociaux

Sanctions économiques et restrictions commerciales

Il est important de respecter les contrôles commerciaux, les sanctions économiques et les embargos locaux et internationaux, qui nous interdisent de faire des affaires avec certains pays, gouvernements, entreprises et particuliers. Certaines lois et réglementations régissent également la distribution transfrontalière de nos services et technologies et leur utilisation à l'échelle internationale.

Vous devez :

- examiner toutes les opportunités commerciales pour garantir le respect des restrictions commerciales, en particulier lorsqu'une transaction implique la fourniture de services ou de technologies au niveau international.
- effectuer un examen de diligence raisonnable approfondi (y compris un examen des sanctions) de vos clients et fournisseurs avant d'entamer une nouvelle relation commerciale et à intervalles réguliers au cours d'une relation commerciale.
- éviter de faire affaire avec un pays, un gouvernement, une entité, une organisation ou un individu frappés d'interdiction par des sanctions ou des restrictions commerciales

Cadeaux et divertissements

Faites preuve de discernement lorsque vous échangez des courtoisies commerciales. Les cadeaux et divertissements peuvent être considérés comme des pots-de-vin, selon le destinataire, la nature et le montant du cadeau ou du divertissement, la raison pour laquelle vous l'offrez et le moment où vous l'offrez.

Vous devez :

- devez respecter les lois sur les cadeaux et les divertissements des pays où vous faites affaire
- devez éviter les cadeaux et les divertissements qui créent un sentiment d'obligation ou qui ressemblent à un pot-de-vin ou un conflit d'intérêts.
- devez éviter de donner ou d'offrir des cadeaux ou des divertissements à tout employé ou représentant de JLL qui dépassent une valeur modeste ou les limites de JLL, ou encore qui enfreignent ce Code.
- ne devez jamais offrir de cadeaux ou de divertissements à des représentants du gouvernement ou à leurs employés pour JLL ou en son nom
- devez éviter les cadeaux ou les articles de divertissement, les activités ou les lieux qui pourraient être considérés comme de mauvais goût ou offensants
- ne devez jamais demander de cadeaux ou de divertissements à des partenaires commerciaux, et demander à quelqu'un d'offrir un cadeau ou un divertissement au nom de JLL ou de notre client

Délit d'initié

En travaillant avec JLL, vous pouvez prendre connaissance d'informations importantes sur JLL, nos clients ou d'autres sociétés avec lesquelles nous faisons affaire qui ne sont pas connues du public (« Informations importantes non publiques »), telles que des détails sur des fusions ou des acquisitions, les changements non annoncés apportés à la direction exécutive, les plans stratégiques de développement de l'activité et les résultats de poursuites judiciaires ou la menace d'une poursuite. Le partage d'Informations importantes non publiques avec un quelconque tiers peut enfreindre les lois sur les délits d'initiés.

Vous devez :

- devez contacter JLL (à l'adresse JLLInvestorRelations@jll.com) si vous avez des questions concernant ce qui constitue ou non des Informations importantes non publiques
- devez protéger les Informations importantes non publiques et ne devez pas en discuter ou les partager avec qui que ce soit, y compris votre partenaire, votre famille, vos amis ou votre courtier
- devez vous assurer qu'aucun employé ou associé de votre organisation n'utilise ou ne partage d'Informations importantes non publiques à des fins financières ou une autre fin personnelle
- devez informer immédiatement JLL si vous soupçonnez ou savez que quelqu'un dans votre organisation ou associé à celle-ci a utilisé des Informations importantes non publiques à des fins financières ou une autre fin personnelle

Blanchiment d'argent et criminalité financière

Nous ne souhaitons être associés à aucune personne impliquée dans un crime financier, notamment le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ou l'évasion fiscale, et nous signalerons les transactions suspectes aux autorités compétentes. En conséquence, nous attendons de nos Fournisseurs partenaires qu'ils agissent de manière responsable pour minimiser le risque de blanchiment d'argent dans l'ensemble de nos opérations.

Vous devez :

- ne devez jamais participer ou faciliter sciemment le blanchiment d'argent ou la criminalité financière de quelque nature que ce soit
- devez mettre en place des politiques et des processus de diligence raisonnable pour connaître vos partenaires commerciaux importants et réduire le risque que vous, JLL ou le client participiez par inadvertance au blanchiment d'argent
- devez réaliser vos transactions commerciales avec intégrité, transparence et responsabilité pour protéger la réputation de JLL et de nos clients.
- devez actualiser les contrôles de diligence raisonnable en cas de changement de l'une des parties à une transaction
- devez signaler immédiatement à JLL tout élément suspect qui pourrait indiquer qu'une personne ou un partenaire commercial est impliqué dans un blanchiment d'argent ou un crime financier
- devez constituer, en temps utile, des dossiers financiers précis et complets
- devez suivre et respecter les normes et principes comptables généralement reconnus
- ne devez jamais accepter des arrangements « non déclarés »
- devez agir avec transparence dans les engagements avec JLL et nos clients, et vous assurer que les documents et les registres reflètent avec précision la situation économique réelle d'une transaction

Protection des actifs, informations et intérêts de JLL

Confidentialité et sécurité des informations

Nos clients, partenaires commerciaux et employés comptent sur nous pour traiter leurs informations personnelles et données de manière responsable et conformément aux lois applicables en matière de confidentialité et de sécurité des informations. Vous devez protéger toutes les informations personnelles qui vous sont partagées et respecter les droits individuels à la vie privée. N'oubliez pas que vos responsabilités en matière de confidentialité incluent les données physiques et électroniques, les documents électroniques et papier, les e-mails et les messages.

Vous devez :

- devez recueillir et utiliser les informations personnelles uniquement dans la mesure nécessaire pour remplir vos obligations commerciales et légales légitimes.
- devez respecter l'Addendum sur la protection des données de JLL si vous traitez des informations personnelles au nom de JLL, à moins que JLL n'accepte par écrit d'utiliser d'autres protocoles de protection des données
- devez respecter les choix de confidentialité et utiliser les informations personnelles uniquement aux fins communiquées et prévues
- devez réduire au minimum et anonymiser les informations personnelles lorsque cela est possible et les conserver uniquement la durée nécessaire
- devez mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour vous protéger contre la perte d'informations personnelles et de données et utiliser les systèmes et le courrier électronique de manière responsable
- devez sécuriser les données physiques et électroniques à l'aide de mots de passe forts et ne devez jamais les partager avec autrui
- devez comprendre et suivre les politiques et procédures de JLL en matière de confidentialité, de sécurité des informations et de violation des données
- devez partager les informations et en fournir l'accès uniquement aux personnes qui ont besoin de ces informations pour faire leur travail
- devez signaler immédiatement toute violation de données suspectée ou avérée



Conflits d'intérêts

Nous pensons qu'il est essentiel que toutes les organisations établissent un cadre pour identifier, divulguer et gérer de manière proactive les intérêts conflictuels afin d'éviter les problèmes. Le fait de ne pas identifier ou divulguer des conflits peut enfreindre la loi ou les normes professionnelles et potentiellement nuire à la confiance que les gens placent dans JLL, mettant en péril les opportunités commerciales actuelles et futures et sapant nos valeurs.

Vous devez :

- éviter toute situation où un conflit d'intérêts, qu'il implique votre organisation ou vos employés, pourrait influencer ou sembler influencer vos décisions
- agir dans le meilleur intérêt de JLL et de nos clients et divulguer à JLL tous les conflits potentiels et réels dans les plus brefs délais
- gérer les conflits potentiels de manière transparente et prudente, et conformément aux exigences de JLL
- tenir à jour un registre de toutes les divulgations et actions convenues

Représenter JLL

Étant donné que vous êtes un Fournisseur partenaire de JLL, des tiers peuvent vous considérer comme représentant JLL. Par conséquent, vous et vos employés devez à tout moment agir dans le meilleur intérêt de JLL et de nos clients. Remarque importante : cela implique de comprendre nos objectifs et priorités stratégiques pertinents et de fournir des biens ou des services d'une manière qui promeut ces objectifs. De plus, en tant que représentant de JLL, il est important que vos employés ne se comportent pas d'une manière qui pourrait nuire à la réputation de JLL ou de nos clients.

Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas en mesure d'agir dans le meilleur intérêt de JLL ou de nos clients, vous devez nous en informer immédiatement.

Vous devez :

- mettre en œuvre des procédures et des processus pour garantir que vos employés, lorsqu'ils travaillent pour JLL ou notre client :
 - ne sont pas en état d'ébriété
 - ne possèdent ou ne détiennent pas d'arme à feu ou une autre arme, sauf accord préalable écrit de JLL
 - n'adoptent aucun comportement violent, agressif ou intimidant et ne se livrent à aucun harcèlement
- effectuer une diligence raisonnable minutieuse pour vous assurer que vous vous approvisionnez en biens et services auprès de tiers responsables
- vous assurer que tous les tiers auxquels vous faites appel pour vous aider à fournir ou à livrer des biens ou des services à JLL ou à notre client se conforment au présent Code.
- surveiller les performances de tous les tiers auxquels vous faites appel pour vous aider à fournir ou à livrer des biens ou des services à JLL ou à notre client et, si nécessaire, prendre des mesures correctives

Contributions politiques et activités de lobbying

Nous attendons de vous que vous respectiez toutes les lois concernant les contributions politiques et les activités de lobbying et que vous ne fassiez pas de contributions ou de dons politiques au nom de JLL.

Se conformer aux lois et aux contrats applicables

Éthique

Notre engagement envers une conduite éthique sous-tend tout ce que nous faisons chez JLL. Nous maintenons notre engagement envers l'éthique à travers notre [programme Ethics Everywhere](#), et nous exigeons le même engagement et le même comportement de la part de nos Fournisseurs partenaires. Vous jouez un rôle important dans l'amélioration et la sauvegarde de notre culture éthique.

Vous devez :

- documenter et signaler rapidement à JLL toutes les violations ou préoccupations en matière d'éthique via notre plateforme d'éthique en ligne ([Ethics Point](#)) ou la ligne d'assistance Ethics Everywhere de JLL (+18775405066)
- favoriser une culture de confiance, d'intégrité et d'honnêteté dans votre organisation
- aider vos employés à comprendre que vivre selon nos valeurs et travailler de la bonne façon est le seul moyen d'atteindre le succès
- coopérer à toute enquête éthique menée par JLL ou notre client
- respecter et promouvoir des niveaux d'exigences élevés en matière de bien-être animal chaque fois que des animaux sont amenés ou hébergés dans des locaux de JLL ou de nos clients et garantir qu'ils sont traités avec humanité et conformément aux réglementations en matière de bien-être animal

Continuité des activités et gestion de crise

Vous êtes la clé des services que JLL fournit à nos clients. Pour garantir que nous sommes en mesure de remplir notre engagement envers nos clients, nous attendons de nos Fournisseurs partenaires qu'ils mettent en place des plans de continuité d'activité adéquats pour faciliter un service continu à la suite d'une crise opérationnelle, telle que des catastrophes naturelles, des dysfonctionnements d'équipement, des pannes de courant, des actes terroristes, des cyberattaques, etc. À la demande de JLL, vous devez divulguer les éléments de vos plans de continuité d'activité et de vos systèmes et contrôles de sécurité des informations de manière raisonnablement détaillée.

Audits et inspections

Même si nous attendons de nos Fournisseurs partenaires qu'ils s'auto-surveillent et démontrent leur conformité à ce Code, nous ou notre client pouvons effectuer des inspections ou des audits pour confirmer leur conformité. Cela peut inclure une inspection sur place de vos installations ou l'examen d'informations et de preuves, notamment de livres, registres, certifications, permis et autres documents. Les Fournisseurs partenaires qui se comportent de manière illégale ou incompatible avec le présent Code ou la politique de JLL risquent la cessation de leur relation commerciale avec JLL et/ou nos clients.

Vous devez :

- devez coopérer pleinement à tous les audits et inspections, qu'ils soient menés par JLL, notre client ou un représentant tiers de JLL ou du client
- ne devez pas présenter des informations d'une manière qui déforme la vérité
- ne devez pas détruire ou cacher des informations clés ou en empêcher la divulgation

Capacité organisationnelle et des employés

Le succès de ce Code dépend de votre capacité, ainsi que de celle de vos collaborateurs, à répondre à nos attentes. Les normes et les meilleures pratiques évoluent continuellement, et nous attendons de vous que vous formiez continuellement vos employés sur des sujets clés.

Vous devez :

- devez vous assurer que tous vos employés connaissent les obligations décrites dans ce Code et sont dûment formés dans ce domaine
- devez veiller à ce que les employés disposent à tout moment des qualifications et des licences appropriées et n'effectuent que des services correspondant à ces qualifications et licences.
- devez renforcer les capacités des employés grâce à une formation informelle et formelle
- devez superviser tous les travaux effectués par vos employés sur les sites de JLL ou du client

Glossaire des termes utilisés

Lois antitrust et sur la concurrence

Les lois antitrust (également appelées lois sur la concurrence, sur les cartels ou sur les monopoles) visent à promouvoir une concurrence saine et équitable et interdisent aux concurrents de s'entendre sur les prix, de se partager les marchés et de se livrer à d'autres abus de marché. Ces lois protègent les consommateurs contre les pratiques commerciales prédatrices et garantissent une concurrence loyale dans une économie de marché.

Corruption

La corruption est le fait d'offrir, de donner, de promettre, de demander, d'accepter, de recevoir ou de solliciter quelque chose de valeur dans le but d'influencer une action.

Informations confidentielles

Les informations confidentielles sont toutes les informations qui ne sont pas connues du public et ne doivent pas être divulguées au public. Cela inclut les informations commerciales exclusives, les informations financières non publiques, les listes de clients et fournisseurs, les plans de développement de l'activité et les projections commerciales, les données liées aux services gouvernementaux et les données personnelles sur la santé.

Conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts survient lorsqu'une personne ou une organisation a des intérêts ou des loyautés concurrents en raison de ses devoirs envers plus d'une personne ou organisation. L'accomplissement de ses devoirs envers une partie pourrait nuire à sa capacité d'accomplir ses devoirs pour l'autre partie.

Discrimination

La discrimination fait référence au traitement injuste ou inégal d'individus ou de groupes sur la base de certaines caractéristiques telles que l'âge, le handicap, la race, l'origine nationale, le sexe, la religion ou l'orientation sexuelle.

Entité

Une entité commerciale désigne toute société, société de personnes, société en commandite, entreprise individuelle, entreprise unipersonnelle, société, entreprise, franchise ou association qui exerce une activité commerciale dans un pays particulier. Elle a une existence juridique distincte de celle du propriétaire individuel de l'entreprise.

Service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere

Le service d'assistance téléphonique est notre outil de signalement confidentiel en ligne, qu'un tiers indépendant gère au nom de JLL. Les Services d'assistance téléphonique et en ligne Ethics Everywhere sont disponibles 24h/24 et 7j/7 dans plus de [X] langues et dans la plupart des pays, vous pouvez choisir de rester anonyme.

Paiements de facilitation

Petits paiements (également appelés « paiements rapides » ou « commissions occultes ») effectués pour garantir ou accélérer l'exécution d'une action de routine ou nécessaire, telle que l'obtention d'un permis ou d'une licence.

Cadeaux et divertissements

Courtoisies commerciales telles que l'offre ou la fourniture d'articles de toute valeur, d'expériences, de frais de déplacement, de contributions caritatives, d'hospitalité.

Responsable du gouvernement

Un responsable du gouvernement est défini au sens large et comprend les employés du gouvernement, toute personne agissant au nom d'un gouvernement, les employés d'entreprises publiques, les employés d'organisations internationales publiques, les élus et les candidats politiques, les agents des douanes ou des impôts, le personnel militaire et les membres de la famille d'une personne mentionnée ci-dessus.

Harcèlement et intimidation

Le harcèlement est un comportement indésirable qui porte atteinte à la dignité d'une personne ou crée un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. L'intimidation est un type de harcèlement qui repose le plus souvent sur des tactiques psychologiques pour contrôler ou dominer la cible, en utilisant le pouvoir ou la position pour contraindre les autres par la peur ou pour les opprimer par la force ou la menace.

Droits humains

Les droits humains sont les libertés fondamentales qui appartiennent à chacun dans le monde, indépendamment de sa race, de son sexe, de sa nationalité, de son origine ethnique, de sa langue, de sa religion ou de tout autre statut. Les droits humains comprennent le droit de ne pas être soumis à l'esclavage et à la torture, la liberté d'opinion et d'expression, le droit au travail et à l'éducation, et bien d'autres. JLL promeut les droits de l'homme tels que définis par la Charte internationale des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Chacun a droit à ces droits sans discrimination.

Intégrité

Se comporter de manière juste, éthique et honorable. Être honnête et adopter des principes éthiques de manière cohérente et sans compromis pour instaurer la confiance. L'intégrité signifie bien faire, même lorsque personne ne regarde.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle fait référence à la propriété d'une idée ou d'une conception par la personne qui l'a élaborée. Le droit d'auteur, les brevets, les dessins et modèles et les marques de commerce sont des moyens légaux de protéger la propriété intellectuelle. Cela comprend par exemple :

- les projets d'acquisition et de cession
- les informations financières internes
- les technologies et logiciels exclusifs
- les recherches et données exclusives
- les informations sur JLL et notre client, y compris les informations sur les prix, les modèles de profits et pertes, les prospects, les demandes de propositions et la documentation juridique
- les listes de clients et les informations sur le portefeuille et la propriété de JLL ou de notre client
- les informations et bases de données appartenant à JLL ou à notre client
- les stratégies et modèles commerciaux
- Les nouveaux concepts de produits et de marketing
- Les stratégies et informations en matière de litige
- Les processus, secrets commerciaux, savoir-faire commerciaux et meilleures pratiques destinés à fournir des avantages concurrentiels
- les informations sur la gestion des risques et les assurances

Esclavage moderne

L'esclavage moderne consiste à exploiter des personnes vulnérables à des fins lucratives. C'est un crime et une violation des droits humains fondamentaux. Il prend diverses formes, telles que la servitude, le travail forcé et obligatoire, le travail des enfants, la servitude pour dettes et la traite des êtres humains.

Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est un processus illégal qui consiste à convertir de l'argent ou des actifs obtenus par le biais d'activités criminelles, telles que le trafic de drogue ou le financement du terrorisme, en actifs qui semblent légitimes.

Représailles

Les représailles surviennent lorsqu'une mesure défavorable est prise à l'encontre d'une personne et peuvent prendre de nombreuses formes, y compris l'exclusion délibérée des opportunités ou de la promotion, le harcèlement, l'intimidation, les micro-agressions, les évaluations de performance négatives injustifiées ou le licenciement. Indépendamment de l'ancienneté ou du poste, les comportements de représailles ne sont jamais acceptables et quiconque se livre à l'un de ces comportements sera soumis à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Réseaux sociaux

Les médias sociaux sont une technologie informatique qui facilite le partage d'idées et d'informations par l'intermédiaire de réseaux virtuels tels que les blogs, les forums de discussion et les forums en ligne. Les canaux de réseaux sociaux incluent, par exemple, Facebook, Twitter, Weibo, LinkedIn, Instagram, TikTok et Pinterest.

Fournisseurs partenaires

Nos vendeurs, fournisseurs ou autres prestataires de biens et de services.

Financement du terrorisme

Le financement du terrorisme est lié au blanchiment d'argent et consiste à utiliser de l'argent ou des actifs, qu'ils soient légitimes ou obtenus par le biais d'activités criminelles, pour financer des activités ou des groupes terroristes.

Sanctions ou restrictions commerciales et économiques

Les sanctions commerciales et économiques sont des restrictions politiques visant des pays, des entités et des individus considérés comme des menaces à la paix et à la sécurité nationales ou internationales. Les objectifs des sanctions sont de forcer les pays, entités et individus désignés à modifier leur comportement en coupant l'accès à l'activité économique.

À propos de JLL

Depuis plus de 200 ans, JLL (NYSE : JLL), l'une des principales sociétés mondiales d'immobilier commercial et de gestion d'investissements, aide ses clients à acheter, construire, occuper, gérer une variété de propriétés commerciales, industrielles, hôtelières, résidentielles et de vente au détail, ou à investir dans lesdites propriétés. Nous sommes une société Fortune 500 affichant un chiffre d'affaires annuel de 20,9 milliards de dollars et exerçant une activité dans plus de 80 pays à travers le monde. De plus, nos plus de 103 000 employés apportent la puissance d'une plateforme mondiale combinée à une expertise locale. Animés par notre objectif de façonner l'avenir de l'immobilier pour un monde meilleur, nous apportons notre aide à nos clients, nos collaborateurs et nos communautés SEE A BRIGHTER WAYSM. JLL est le nom de marque et une marque déposée de Jones Lang LaSalle Incorporated. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse jll.com.